

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 3813 - MERCREDI 26 AOÛT 2020

ASSISES DU CENTRE INTERDIOCÉSAIN

Le consensus sur la réforme électorale au menu



Le groupe de treize parlementaires favorables à la réforme électorale reçu par Martin Fayulu

Pendant trois jours, soit du 25 au 29 août au Centre interdiocésain à Kinshasa, les participants au forum de haut niveau du consensus sur la réforme électorale, vont réfléchir sur les différentes thématiques des réformes de manière à permettre un développement harmonieux du pays tout en impulsant la cohésion nationale.

Des responsables des principales forces politiques du pays ainsi que des acteurs de la société civile prennent part à ces assises dont la thématique gravite essentiellement autour de la réforme électorale. Celle-ci est considérée comme une nécessité par des organisateurs qui estiment qu'une telle approche permettra de recadrer le prochain cycle électoral de 2023-2028 pour plus d'efficacité.

Page 4

COOPÉRATION

Une énième violation d'une des résidences diplomatiques du Nigeria à Kinshasa



Ambassade du Nigeria en Rdc/DR

La Fondation Bill Clinton pour la paix (FBCP) fustige l'occupation illégale d'une des résidences diplomatiques de la République fédérale du Nigeria à Kinshasa. A en croire cette ONG de défense des droits de l'homme, cette énième violation d'une des résidences diplomatiques du Nigeria à Kinshasa, située dans la commune de la Gombe, est l'œuvre des civils et

des policiers. Elle dit craindre qu'à cette allure, cette affaire ne débouche sur la rupture des relations diplomatiques entre le Nigeria et la RDC. L'ambassadeur du Nigeria en RDC aurait requis la mobilisation de tous ses compatriotes résidant en RDC afin d'initier une action pacifique autour de cette résidence illégalement occupée.

Page 5

JUSTICE

L'affaire évêque Pascal Mukuna portée devant la Cour d'appel

Le président du mouvement citoyen *Eveil patriotique* et pasteur de l'Assemblée chrétienne de Kinshasa (ACK) a été acquitté au premier degré, depuis le 22 août dernier, dans le cadre de l'affaire qui l'oppose à Mamie Tshibola, qui l'a accusé pour viol, rétention illégale des documents parcelaires et menaces de mort.

Mais, sa joie et celle de ses partisans ne furent que de courte durée car, le ministère public, partie civile, et la victime sont venus, dans les après-midi du même jour, interjeter appel auprès de la Cour d'appel de Kinshasa/Gombe contre le jugement rendu au premier degré pour « mal jugé ».

Page 3



Evêque Pascal Mukuna

FOOTBALL

Mbokani et Kakuta ont marqué le week-end

Page 5-

ÉDITORIAL

Prudence

Que la violence dans la rue s'impose dans les nations riches de l'hémisphère nord comme on l'a vu dimanche soir sur les Champs Elysées, à Paris, à l'issue du match de foot perdu par le PSG face au Bayern de Munich ou à New York, qui redevient l'une des grandes cités les plus dangereuses du monde, n'a rien qui puisse vraiment surprendre étant donné l'ambiance très particulière créée ces derniers mois dans les quartiers populaires par la pandémie du coronavirus, le confinement et la crise économique qui en résultent. Mais cette dérive, dont tout indique malheureusement qu'elle se poursuivra dans les mois et peut-être même les années à venir, doit nous inciter nous-mêmes à la prudence.

S'il est vrai, en effet, que jusqu'à présent les pays comme le nôtre pourtant frappés eux aussi par la crise sanitaire et économique n'ont pas vu leurs populations descendre dans la rue et leurs jeunes se lancer dans des pillages ou des agressions contre les forces de l'ordre, il l'est tout autant que ce genre de menace existe aussi chez eux de façon latente, qu'il faut donc s'en protéger tant qu'il en est temps. Et pour cela prendre toutes les mesures qui convaincront la société civile que le Congo, notre Congo, sortira une nouvelle fois vainqueur de la crise qui l'affecte aujourd'hui comme elle affecte la communauté mondiale dans son ensemble.

Deux actions, qui sont d'ailleurs inscrites en bonne place dans l'agenda de l'Etat et du gouvernement, peuvent permettre de conforter la sécurité intérieure dont dépend le rebond attendu par chacun de nous : la première est de faire en sorte que la rentrée des classes, de l'enseignement primaire à l'université, se déroule dans les meilleures conditions sur toute l'étendue du territoire national, ce qui aura pour effet de dissuader les jeunes de descendre dans la rue afin de faire entendre leurs doléances; la seconde est de mettre en place tous les dispositifs financiers, fiscaux et autres qui permettront de protéger l'emploi et de réduire le chômage, donc de maintenir le niveau de vie de chacun à un niveau acceptable.

Plus que jamais la puissance publique doit éviter que ce qui se passe ailleurs se produise chez nous et doit par conséquent faire en sorte que les engagements pris au plus haut niveau de l'Etat lors de la commémoration des soixante ans de notre indépendance prennent rapidement une tournure concrète.

Le Courrier de Kinshasa

JUSTICE

Le procès Alesh contre la Bracongo renvoyé au 21 septembre

Le chanteur urbain Alesh a été en justice la société brassicole Bracongo pour utilisation abusive de sa chanson «Youyou». Après une première audience le 12 août, la deuxième tenue le 24 août a abouti au renvoi le 21 septembre.

La deuxième audience de l'affaire opposant le chanteur urbain King Alesh -de son vrai nom Alain Chirwisa- et la société Bracongo, a été renvoyée au 21 septembre prochain. Après la décision de report de l'audience du Tribunal de commerce, Me Mananga, membre du collectif des avocats d'Alesh, a déclaré : « Nous étions prêts à en découdre avec la Bracongo du point de vue légal, mais la Bracongo a brandi un prétexte que nous ne comprenons pas. Elle a fait une intervention forcée pour la société congolaise des droits d'auteur (Socoda), malheureusement, la Socoda n'a jamais été atteinte de manière régulière. Pour permettre la mise en état de l'affaire, on a dû la renvoyer jusqu'au 21 septembre ».

Et il a ajouté : « Nous rappelons que notre bataille judiciaire, c'est pour le respect. Nous voulons que les œuvres de nos artistes congolais soient respectées et prises au sérieux. C'est aussi une occasion pour la Société congolaise des droits d'auteur de prouver effectivement devant l'opi-



Alesh et ses avocats

nion nationale et internationale qu'elle est bel et bien aux côtés des artistes qu'elle prétend défendre ». En fait, la Bracongo voudrait inclure en « intervention forcée » dans l'affaire deux intervenants supplémentaires, notamment, la Société congolaise des droits d'auteur (Socoda) et l'Agence « 360 communication ». Mais, curieusement, ces deux intervenants n'ont pas été notifiés de manière régulière pour leur comparution au procès. Et les deux parties se sont convenues pour le renvoi de l'audience au 21 septembre 2020 avec l'espoir de la régularisation des procédures. Ce dossier judiciaire, suivi par les médias nationaux et internationaux, découle de l'utilisation d'une chanson d'Alesh intitulée « Youyou » le 5 juillet 2019 sur la plateforme Yaka via Facebook. Pendant plus d'une année,

le chanteur a tenté d'approcher la Bracongo pour un arrangement à l'amiable, mais en vain, a-t-on appris, jusqu'à recourir finalement à la voie de la justice. Il y a eu une première audience le 12 août dernier.

La partie Alesh accusait donc Bracongo d'usage abusif et non autorisé de l'œuvre à des fins commerciales. Cela est un affront et un soufflet à la loi sur la propriété intellectuelle. Et la partie défenderesse indiquait pour sa part que Bracongo n'avait pas peur de présenter ses moyens de défense, mais tenait au respect des règles de procédure. Le rendez-vous est pris pour le 21 septembre 2020. Notons que deux jours avant cette deuxième audience, Alesh a livré un concert très réussi au parking de l'Alimentation Express dans la commune de la Gombe à Kinshasa.

Martin Engimo

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Doumiana (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dury Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Engimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

JUSTICE

L'affaire évêque Pascal Mukuna portée devant la Cour d'appel

Le ministère public vient d'interjeter appel auprès de la Cour d'appel de Kinshasa/Gombe contre le jugement rendu au premier degré par le Tribunal de grande instance de Kinshasa/Gombe, pour « mal jugé ».

Le président du mouvement citoyen Eveil patriotique et pasteur de l'Assemblée chrétienne de Kinshasa (ACK) a été acquitté au premier degré, depuis le 22 août 2020, dans le cadre de l'affaire qui l'oppose à Mamie Tshibola, qui l'a accusé pour viol, rétention illégale des documents parcellaires et menaces de mort. Mais, sa joie et celle de ses partisans ne furent que de courte durée car, dans le document qui circule sur le net, le procureur Sammy Bundiki qui intervient comme ministère public, partie civile, et Mamie Tshibola ont saisi en appel la Cour d'appel de Kinshasa-Gombe. Les appelants évoquent le « mal jugé ».

Des sources judiciaires ont, en effet, fait état de cette procédure engagée depuis l'après-midi du 22 août, devant les instances judiciaires supérieures, qui suspendrait l'exécution du jugement accordant la liberté à Pascal Mukuna.

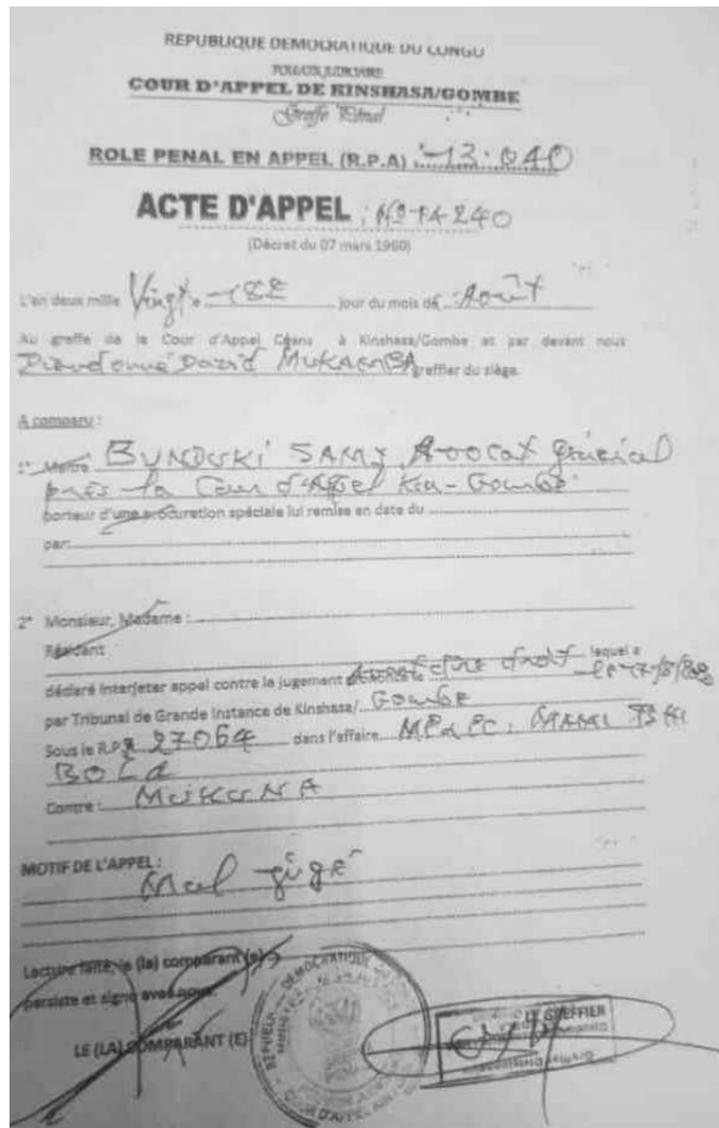
Evoquant le principe de l'effet suspensif que produit une action du genre, les praticiens du droit indiquent que le séjour de l'évêque Mukuna en prison devra être prolongé jusqu'à épuisement total de la procédure.

A moins, soulignent-ils, que lui soit accordée, dans l'entretemps, une liberté provisoire, qui va lui permettre de comparaître désormais en homme libre, en attendant l'épuisement de ladite procédure devant la Cour d'appel.

Des accusations balayées au premier degré

Il est rappelé que l'évêque Pascal Mukuna a été accusé de viol sur Mamie Tshibola, de rétention illégale des documents parcellaires et des menaces de mort sur la dame, qui serait parmi les épouses de l'un de ses collaborateurs décédé. La victime prétendait détenir des vidéos de la commission de l'infraction de viol, plus d'une fois, alors qu'elle tentait de récupérer les documents parcellaires que le pasteur détenait par devers lui.

Saisi dans cette affaire, le tribunal de grande instance de Kinshasa-Gombe n'a pas pu condamner le président de l'Eveil patriotique. Selon ses proches, dont l'avocat Jean-Claude Katende, président de l'Association africaine de défense des droits de l'Homme (Asadho) et vice-président



de l'Eveil patriotique, les trois chefs d'accusations contre l'évêque Pascal Mukuna n'ont pas eu d'accises juridiques de-

L'acte d'appel du Procureur et Mamie Tshibola. vant conduire à sa condamnation. « Une femme violée ne revient pas plus de trois fois vers son violeur pour le même

acte posé avec plaisir », a précisé l'un des avocats de l'évêque, pour balayer l'infraction de viol. S'agissant de l'infraction de rétention de documents parcellaires, l'avocat indique que celle-ci n'a pas non plus été approuvée par le tribunal d'autant plus que lesdits documents sont détenus par les ayants droit du défunt Kantshia, l'ancien collaborateur de Pascal Mukuna. Alors que pour l'infraction de menaces de mort, le patricien du droit note que cette dernière n'a pas eu de preuves.

Le jour du délibéré, il y a plus d'un mois, deux juges étaient pour l'acquittement mais le président de la chambre, lui, tenait à la condamnation de l'accusé, bloquant ainsi le verdict, en rouvrant le débat par la signature de l'avant-dire droit par deux magistrats qui n'étaient pas membres de la première composition.

C'est donc la deuxième composition « boutiquée » par le président de la première qui vient d'acquitter Pascal Mukuna.

Les démarches administratives qui ont encore retenu en prison, le week-end, l'évêque Mukuna ont été, à leur tour, court-circuitées par l'action en appel de la partie adverse composée du ministère public et la plaignante Tshibola.

Lucien Dianzenza

RECHERCHE DE LA PAIX

Rencontre entre le Culpac et le notable Richard Ade Boyombo

La conférence universelle pour la paix en République démocratique du Congo que va organiser le Culpac en 2022 a fait partie des points évoqués au cours de la rencontre entre le directeur général du Conseil universel pour la paix et le général de brigade qui est cependant venu à cet échange en sa qualité de notable universel pour la paix.

Le notable universel de la paix du Conseil universel pour la paix des nations et des continents (Culpac), le général de brigade Ade Richard Boyombo Engeba, a été reçu, le samedi 22 août à la cité de la paix, siège du Conseil à Kinshasa, par le directeur général, Daniel Santu Biku, de cette organisation humanitaire internationale oeuvrant pour la paix en République démocratique du Congo, en Afrique et dans le monde. Au cours de cette rencontre, Daniel Santu Biku avait à ses côtés son conseiller diplomatique, Patrice Salaga, ainsi que la servante universelle pour la paix et coordinatrice des femmes internationales pour la paix du Culpac, Daida Moleka Anongo.

« L'entretien avec le notable universel pour la paix a tourné autour des propositions que nous voudrions formuler dans le cadre de la recherche et la consolidation de la paix qui doit être globale et plurielle. Sans la paix, c'est difficile d'avancer. Nous nous sommes donc convenus qu'à notre retour au pays, parce que nous voyageons très bientôt pour l'Europe, nous allons mener des dé-



Patrice Salaga, Daida Moleka, le notable Richard Ade Boyombo et le Dg du Culpac Daniel Santu Biku

« Ce forum rassemblera plusieurs notables du pays que le Culpac a contactés, ainsi que des structures qui œuvrent dans le cadre humanitaire, des fondations, avec lesquels nous allons nous mettre autour d'une table afin de parler de l'organisation de ce grand événement »

marches pour rencontrer

les autorités militaires », a déclaré Daniel Santu Biku à l'issue de la réunion.

Par ailleurs, le directeur général du Culpac et le notable universel pour la paix Ade Richard Boyombo ont parlé de l'organisation par cette institution non gouvernementale de la Conférence internationale

pour la paix en République démocratique du Congo. Ces assises sont prévues en 2022 à Kinshasa. En sa qualité de notable universel pour la paix, le général Ade Richard Boyombo a été très réceptif par rapport à l'organisation de cette importante conférence, a indiqué le DG du Culpac.

« Ce forum rassemblera plusieurs notables du pays que le Culpac a contactés, ainsi que des structures qui œuvrent dans le cadre humanitaire, des fondations, avec lesquels nous allons nous mettre autour d'une table afin de parler de l'organisation de ce grand événement », a-t-il conclu. Le général de brigade Richard Ade Boyombo Engeba a été élevé à la dignité de notable universel pour la paix par le Culpac, le samedi 8 août 2020, avec d'autres personnalités kinoises.

Martin Engimo

ASSISES DU CENTRE INTERDIOCÉSAIN

Le consensus sur la réforme électorale au centre des discussions

Pendant sept jours, soit du 25 au 29 août au Centre interdiocésain, les participants au forum de haut niveau du consensus sur la réforme électorale vont réfléchir sur les différentes thématiques des réformes de manière à permettre un développement harmonieux tout en impulsant la cohésion nationale.

Il se tient, depuis le lundi 24 août, au centre interdiocésain de Kinshasa, un forum de haut niveau du consensus sur la réforme électorale efficiente en RDC initié par le Centre d'Appui politique Afrique-Caraïbes (CAPAC) de l'Université de Liège (Belgique). Des responsables des principales forces politiques du pays ainsi que des acteurs de la société civile prennent part à ces assises dont la thématique gravite essentiellement autour de la réforme électorale. Des garanties ont été données aux participants sur le fait que ce forum se focalisera uniquement sur le système électoral en RDC avec, à la clé, la recherche d'un consensus sur les grandes options de la réforme électorale. En effet, tenant compte de nombreuses critiques émises aussi bien par les observateurs que les acteurs politiques sur l'organisation des

dernières élections, les organisateurs ont estimé qu'il était nécessaire de procéder à une réforme profonde en vue de recadrer le prochain cycle électoral de 2023-2028.

Précisant, d'emblée, le contexte ainsi que les attentes qu'inspirent ces assises, le secrétaire général de la Cenco, l'abbé Donatien Nshole a, dans son mot d'ouverture, exhorté les participants à privilégier l'intérêt de la population et non la conquête du pouvoir avant tout. Il a indiqué que l'épiscopat catholique qui s'est déjà prononcé sur la nécessité des réformes électorales est convaincu qu'elles représentent la voie obligée vers la stabilité tant recherchée du pays pour autant qu'elles soient le fruit d'un consensus. « Notre vœu est que ces réflexions soient une étape importante qui va nous amener au consensus que les évêques attendent », a déclaré



Le groupe de treize parlementaires favorables à la réforme électorale reçu par Martin Fayulu l'abbé Donatien Nshole à l'ouverture des assises.

Quant au professeur Kabamba qui fait partie de l'organisation, il a tenu à lever tout équivoque en rapport avec une certaine perception tendant à faire de ce forum un nouveau dialogue intercongolais devant aboutir au partage du pouvoir. Il va sans dire que les travaux vont porter exclusivement sur les questions techniques et non politiques. Du

mardi 25 au samedi 29 août, les experts électoraux des principaux partis et regroupements politiques vont réfléchir sur les questions techniques de la Ceni, mais aussi, de la loi électorale en vue de trouver des ajustements nécessaires susceptibles de requalifier le système électoral pour plus d'efficacité. Ce forum, faut-il le dire, n'est pas du goût d'autres forces politiques qui n'adhèrent pas à ce

schéma à l'instar du Front commun pour le Congo (FCC). En effet, pour la « Kabilie », toutes les questions en rapport avec la réforme doivent être débattues dans un cadre institutionnel, en l'occurrence, la session parlementaire de septembre qui s'annonce. Il en est de même du MLC de Jean Pierre Bemba qui estime que le débat sur les élections libres, transparentes et crédibles auraient dû appartenir au passé et laisser la place au débat essentiel sur l'émergence de la RDC.

Qu'à cela ne tienne. En l'absence des délégués de la coalition FCC-CACH, plusieurs responsables de l'opposition se sont faits représenter. Christophe Lutundula représente Moïse Katumbi (coordonnateur d'Ensemble pour la République), Eve Bazaïba représente Jean-Pierre Bemba pour le compte du MLC et Kasongo Numbi (vice-président de Nouvel Elan) représente Adolphe Muzito. Martin Fayulu a, pour sa part, délégué Devos Kitoko, le secrétaire général de son parti, l'ECIDE.

Alain Diasso

COVID-19

L'Eglise de Jésus-Christ des saints des derniers jours apporte une assistance aux démunis

Quelque mille trois cents ménages vulnérables vivant à Kinshasa en République démocratique du Congo (RDC) ont reçu une assistance économique en monnaie électronique grâce au financement de l'Eglise de Jésus-Christ des saints des derniers jours via CAFOD (Caritas Angleterre et Pays de Galles) par son partenaire Caritas Congo Asbl.

Au-delà d'être une crise sanitaire mondiale, la covid-19 a des conséquences économiques graves sur le vécu des populations. Suite au confinement imposé par cette pandémie pour limiter sa propagation, des familles entières sont confrontées aux difficultés économiques, ne sachant pas nouer les deux bouts du mois d'autant plus que la plupart des ménages à Kinshasa vivent non seulement de petits commerces mais aussi au quotidien.

Pour aider ces familles à faire face à cette crise due à la pandémie du Covid-19, l'Eglise de Jésus-Christ des saints des derniers jours vient de mettre à la disposition de Cafod une somme de cinq cent mille dollars américains pour assister financièrement ces ménages vivant à Kinshasa.

Le go de cette assistance aux bénéficiaires a été donné par le représentant-Pays de Cafod en RDC, Mr Bernard Balibuno Kateta. C'était le samedi 22 août 2020 à la Maison communale de Maluku en présence notamment des bourgmestres, chefs de quartiers et des confessions religieuses,

tous impliqués dans la sélection de ces bénéficiaires.

Les mille trois cents ménages des communes de Maluku, Nsele et Ndjili, pris en charge par Caritas Congo ASBL ont reçu depuis le samedi des cartes Sim Vodacom devant les aider à retirer de l'argent auprès des shops de cet opérateur téléphonique. Cette assistance s'inscrit dans le cadre du projet "Assistance économique aux familles vulnérables de Kinshasa pendant la pandémie du Covid19" financé par l'Eglise de Jésus-Christ des saints des derniers jours et exécuté par Cafod et ses partenaires dont Caritas Congo ASBL et l'Union des jeunes Congolais pour le changement (UJCC).

Recevant des enveloppes contenant de cartes sim Vodacom des mains des représentants de Cafod et de Caritas Congo ASBL, le bourgmestre de Maluku, Jacques Munze Epiana, les a remises symboliquement aux ménages bénéficiaires qui n'ont pas caché leur satisfaction en cette période difficile suite à la pandémie du covid-19.

Pour sa part, l'ONG UJCC



Remise de cartes sim aux bénéficiaires

s'est occupée de mille quatorze ménages vulnérables des communes de Ngiri-Ngiri, Bumbu et Makala, grâce au même bailleur de fonds, via Cafod.

Par ailleurs, les confessions religieuses et les bureaux des quartiers impliqués dans la sélection des ménages vulnérables ont reçu des citernes d'eau, de dispositifs de lave-mains, du savon liquide et du gel hydroalcoolique pour lutter contre la propagation du Covid19.

«Au-delà de la sensibilisation, il fallait assister les gens

économiquement»

A en croire, Bernard Balibuno Kateta, après l'annonce du covid-19 en RDC, nous avons vu qu'il y avait beaucoup d'effets secondaires de cette maladie. Les gens qui vivaient de petits commerces ne pouvaient plus faire leur travail. Surtout à Kinshasa où les gens vivent du jour au jour.

«Tout est devenu difficile», reconnaît-il tout en ajoutant qu'il fallait d'abord sensibiliser la population, lui montrer que le covid-19 est une maladie dangereuse, dont il faut respecter

les gestes barrières et assister économiquement ceux qui ne pouvaient plus travailler. Raison pour laquelle, nous avons approché l'Eglise de Jésus-Christ des saints des derniers jours qui nous a donné un financement de cinq cent mille dollars américains que Caritas et UJCC ont accepté de gérer dans le cadre du projet «Assistance économique aux familles vulnérables de Kinshasa pendant la pandémie».

Blandine Lusimana

COOPÉRATION

Une énième violation d'une des résidences diplomatiques du Nigeria à Kinshasa

La Fondation Bill Clinton pour la paix (FBCP) dit craindre que l'allure que prend cette affaire de l'occupation illégale de cette résidence située sur l'avenue Lamera, à Gombe, conduise à la rupture des relations entre le Nigeria et la République démocratique du Congo.

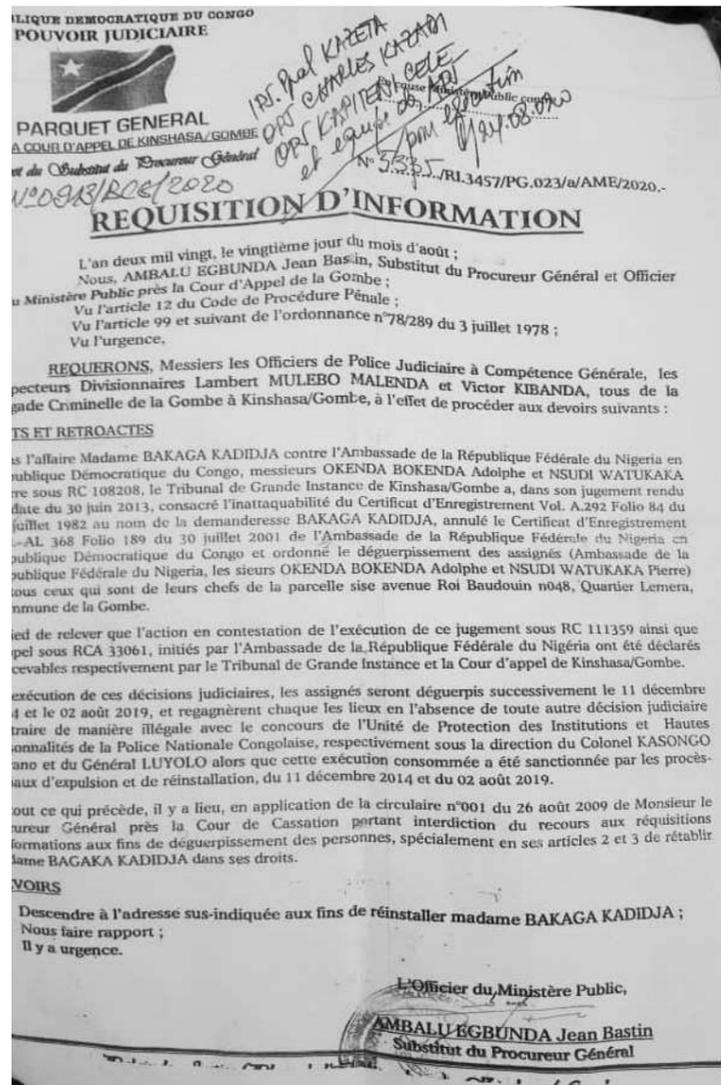
La Fondation Bill Clinton pour la paix (FBCP) fustige l'occupation illégale d'une des résidences diplomatiques de la République fédérale du Nigeria dans la capitale de la République démocratique du Congo (RDC), Kinshasa. A en croire cette ONG de défense des droits de l'Homme, cette énième violation d'une des résidences diplomatiques du Nigeria à Kinshasa, située aux numéros 38/40 de l'avenue Lamera, dans la commune de la Gombe, est l'œuvre des civils et des policiers. « La FBCP informe l'opinion tant nationale qu'internationale qu'une résidence de l'ambassade du Nigeria en RDC est occupée par des civils et des policiers qui interdisent toutes les entrées des diplomates, par une réquisition d'information du Parquet général près la Cour d'appel de la Gombe », indique cette association dans un communiqué du 24 août 2020 dans lequel elle relève la violation flagrante des droits de l'Homme de la part de ceux qui ont occupé cette résidence.

L'ONG, qui cite des sources d'information crédibles, note, par ailleurs, que le 17 août,

certaines biens de valeur dont les ordinateurs et de l'argent appartenant aux diplomates nigériens ont été emportés par ces occupants. « La FBCP condamne ces actes de barbarie qui violent la Convention de Vienne et demande aux autorités congolaises d'intervenir pour éviter des mesures de représailles diplomatiques entre les deux pays, le Nigeria et la RDC », souligne l'association.

Mais également, la FBCP fait observer, après avoir pris connaissance de la réquisition d'information du Parquet général près la Cour d'appel de la Gombe, que la réinstallation d'une personne dans un conflit immobilier ne peut se faire que par les huissiers de justice, en exécution d'une décision de justice, et non par une réquisition d'information du parquet. « Il y a même les instructions de la hiérarchie des magistrats du ministère public qui interdisent la réinstallation ou le déguerpissement par voie de réquisition d'information », indique cette ONG.

Menace de rupture des relations entre le Nigeria et la RDC
De son côté, l'ambassadeur



du Nigeria en RDC aurait requis la mobilisation de tous les ressortissants nigériens résidant en RDC afin de descendre dans la rue pour une action pacifique autour de cette résidence illégalement occupée. La FBCP, qui re-

grette que la RDC viole régulièrement la Convention de Vienne, notamment dans les occupations illégales et récurrentes des résidences diplomatiques du Nigeria à Kinshasa, dit craindre donc que cette affaire conduite à

la rupture des relations diplomatiques entre les deux pays.

La FBCP rappelle, en effet, que ce n'est pas la première fois que les résidences de la République du Nigeria en RDC soient occupées illégalement. Dans une de ces actions, les diplomates qui occupaient ces maisons ont même perdu leurs biens. En son temps, l'ONG avait même cité nommément l'ancien ministre provincial en charge de l'Intérieur de la ville-province de Kinshasa, alors bourgmestre de la commune de la Gombe, Dolly Makambo, qui avait personnellement supervisé l'opération d'occupation illégale d'une de ces résidences et le déguerpissement des familles des diplomates nigériens qui les occupaient. Après avoir occupé cette parcelle pendant quelques semaines, ces personnes installées par l'ex-bourgmestre, qui avaient déjà repeint les murs de ladite parcelle, l'ont quittée. Ces menaces d'occupations illégales avaient poussé les représentants du Nigeria à Kinshasa d'émettre un communiqué dans lequel ils ont répertorié toutes ces résidences et ont avisé de leur appartenance au patrimoine de la République du Nigeria en RDC.

Lucien Dianzenza

FOOTBALL

Mbokani et Kakuta ont marqué le week-end

Les deux Congolais ont été décisifs pour les clubs, Kakuta pour Lens en Ligue 1 française, malgré la défaite, et Mbokani, providentiel pour Antwerp en D1 belge.

L'attaquant congolais Dieu-mercier Mbokani (34 ans) a été décisif lors de la première victoire d'Antwerp au cours de cette saison 2020-2021. Il a inscrit l'unique but des siens lors de la victoire de Royal Antwerp sur KAA Gent pendant la troisième journée de la Jupiler Pro League (D1 Belge). Sa prestation de facture a suscité un commentaire louable de son entraîneur Ivan Leko dans Walfoot.be : « Quelqu'un, avec un tel CV, et pourtant si utile à l'équipe... Il y a deux jours, il a reçu un gros coup de pied à l'entraînement, mais il a insisté pour jouer quand même ». Et son coéquipier Ritchie

De Leat d'ajouter : « Il court toujours aussi peu que l'année dernière, mais quand il a le ballon, il y a danger. Et il sait aussi faire jouer deux ou trois joueurs si nous ne pouvons pas dégager pendant un long moment... il sait comment se préparer pour être le meilleur pendant le match ».

Deux autres Congolais de souche ont été titulaires aux côtés de Mbokani, Dylan Batubinsika et Nill De Pauw qui ont joué toute la rencontre. Et l'ailier international Jordan Botaka a été titulaire dans les rangs de La Gantoise qui a enregistré sa troisième défaite en trois sorties.



Mbokani

Outre Mbokani, un autre Congolais a été buteur le dimanche. Gaël Kakuta (29 ans) a marqué pour son premier match avec Lens, sur penalty à la 11e minute. Le milieu offensif des Léopards a bien assumé son rôle de leader technique du club lensois, en dépit de la défaite (un but à deux) sur le terrain de Nice. Formé à Lens, Gaël Kakuta a quitté le club à 16 ans pour Chelsea. Après avoir joué en Angleterre (Chelsea, Fulham, Bolton Wanderers), au Pays-Bas, en France (Dijon, Amiens), en Espagne (Rayon Vallecano, Séville FC, Deportivo La Corogne), en Italie (Lazio Roma), en Chine (Hebei China), il est revenu dans son club formateur 13 ans après, alors que Lens revient en Ligue 1 française.

Martin Engimo

EMPGL

Réception des nouveaux AET par la grande famille des anciens

La cérémonie de réception des finalistes de la 64^e promotion, sortie fraîchement de l'Ecole militaire préparatoire général Leclerc (EMPGL) débaptisée du nom de l'ancien enfant de troupe (AET), Bernard Ngoyi Moudouhi, s'est déroulée, le 25 août en présence de grands anciens et du président de l'Association des AET, Rémy Ayayos Ikounga.



Présentation du drapeau à la 64^e promotion par le président de l'association

La cérémonie a été marquée par plusieurs temps forts, notamment l'installation de la promotion, l'entrée du drapeau de l'association, la présentation du drapeau, le port des insignes, l'hymne de l'association, la remise des documents, et la sortie du drapeau.

Dans son mot de circonstance, le président de l'association des anciens enfants de troupe, le colonel Rémy Ayayos Ikounga, a invité la 64^e promotion à suivre l'exemple de leurs aïeux. « Ceux qui sortent de cette école ont la particularité de perpétuer la

tradition de génération en génération. C'est pour nous les anciens l'occasion de rappeler à la promotion nouvellement sortie de l'EMPGL avec solennité et gravité, les valeurs et les vertus qui doivent conduire leurs pas à la suite de leurs formations dans leurs vies professionnelles futures et même leurs vies en société en général, afin qu'ils soient et demeurent la crème de notre nation », a-t-il déclaré.

Yves Nkaya, président de la promotion Bernard Ngoyi Moudouhi, a souligné l'importance que

revêt cette étape qui contribue à la perspective d'entrée des nouveaux AET dans l'association. « Nous avons intégré la grande association des AET parce que c'était notre rêve. Après sept ans et voilà notre rêve est réalisé. Nous sommes très émus de faire désormais partie de la grande famille des Anciens enfants de troupe », a-t-il déclaré. Et d'ajouter : « En imitant nos anciens, nous sommes convaincus que nous allons parvenir à réaliser tout ce que l'association va nous demander ».

Guillaume Ondzé

AFRIQUE CENTRALE

Gilberto Da Piedade Verissimo exprime sa volonté d'œuvrer pour le rayonnement de la CEEAC

Trois semaines après la désignation d'une nouvelle équipe par la 17^e session ordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement, tenue en visioconférence, le président de la commission de la CEEAC, Gilberto Da Piedade Verissimo, a pris contact, le 24 août au Gabon, avec l'équipe dirigeante sortante.

Peu avant, le président de la commission de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), Gilberto Da Piedade Verissimo, s'est entretenu avec le secrétaire général de l'institution régionale, Ahmad Allam-mi. Les deux interlocuteurs ont abordé les questions brûlantes de l'actualité et celles relevant de la vie de la communauté, à savoir la pandémie du coronavirus et ses répercussions sur le développement socioéconomique de nos Etats, la réforme institutionnelle de la CEEAC et les attentes des populations de la région sur les avantages et les succès que pourrait engranger l'institution au cours de cette nouvelle ère, sans oublier « les goulots d'étranglement » qui entravent le bon fonctionnement de la CEEAC, notamment le problème du non-versement régulier des cotisations statutaires.

Ensuite, la délégation de la commission a été reçue par les personnels à mandat. La quasi-totalité des personnels à mandat et presque tous les commissaires ont pris part à cette deuxième rencontre: le commissaire aux affaires politiques, paix et sécurité; le commissaire à l'environnement, ressources naturelles, agriculture et développement rural; le commissaire à l'aménagement du territoire et aux infrastructures; le commissaire à la promotion du genre, au développement humain et social etc.

Au cours de cette rencontre, les commissaires ont été édifiés sur les questions diverses dont celles ayant trait à leur situation administrative, à la situation familiale et à la prochaine cérémonie de prestation de serment auprès du président en exercice de la CEEAC.

Le secrétaire général de la CEEAC et le président de la commission se sont félicités de l'atmosphère cordiale et apaisée dans laquelle se déroulent ces premiers contacts. Pour l'ambassadeur Ahmad Allam-mi, il s'agit de léguer à son successeur un héritage limpide, débarrassé de tout préjugé et un personnel qualifié et prêt à servir la communauté.

Emboîtant le pas à son prédécesseur, Gilberto Da Piedade Verissimo a assuré son auditoire de sa ferme volonté d'œuvrer pour le rayonnement de la CEEAC en s'appuyant sur les ressortissants de l'espace CEEAC.

Yvette Reine Nzaba



ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN
OU



SCANNEZ
LE QR CODE

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAAC NEWSLETTER

L'information du Congo et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informé des principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr

BOUENZA

La recherche scientifique améliore la productivité agricole

Les producteurs exerçant dans les zones de recherche agronomique et forestière de Loudima, dans le département de la Bouenza, tirent profit des projets scientifiques qui améliorent la production et la rentabilité, a constaté le ministre Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou.

Le ministre de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, a effectué une descente pour évaluer l'impact de projets du département à sa charge sur la population de Loudima et de Boko-Songho, engagée dans la production du haricot, du manioc et de l'agroforesterie, entre autres.

Dans la Bouenza, en effet, 60% de femmes productrices sont réparties en vingt groupements, elles produisent 16 00 tonnes de haricot, dont 480 tonnes, soit 30% de la production, sont rachetées par le Programme alimentaire mondial au bénéfice des cantines scolaires et les 70% restant sont mis en vente, selon une étude récemment réalisée par l'agence onusienne.

L'apport de l'Union européenne, du Canada, du projet d'appui au développement de l'agriculture commerciale contribuent à l'amélioration de la productivité, a fait souligner le ministre.

Difficultés



Malgré l'amélioration de la production et de la rentabilité, les producteurs accusent des difficultés à bien des égards. Dans un échange avec le ministre en charge de la Recherche scientifique, ils ont fait état des voies d'évacuation des produits des bassins de production et la pénibilité du travail sur le terrain. En guise de réponse, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou

a instruit la direction de l'Institut de recherche agronomique (IRA) de mettre les moissonneuses et les motoculteurs acquis dans le cadre des projets de l'Union européenne, à la disposition des producteurs pour les appuyer.

Par ailleurs, dans l'une des zones visitées à Loudima existent un dispensaire et une école qui doivent être réhabi-

lités tel qu'instruit par le ministre en charge de la Recherche scientifique. Dans le cadre de l'agroforesterie, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou a également visité les allées où sont plantés les arbres qui servent à fabriquer les crosses d'armes.

Echange sur l'herpétologie
A cette même occasion, le ministre de la Recherche

scientifique et de l'Innovation technologique a sensibilisé la population de la Bouenza sur l'herpétologie, utile pour la biodiversité.

Dans la communication portant sur la « biogéographie des serpents au sud du Congo, épidémiologie des morsures de serpents et mesures à prendre en cas d'envenimation », le Dr Ange Ghislain Zassi Boulou, premier herpétologiste congolais, a insisté sur la lutte contre les serpents par des contrôles écologiques basés essentiellement sur la destruction de certains habitats, des contrôles chimiques sur l'usage de certaines plantes capables d'éloigner les serpents sans risque pour les autres vertébrés, Securidaca longepedunculata, antivenimeux très réputé, les plantes de la famille des Liliacées ornementales tropicales. Il a été aussi question de montrer comment se protéger contre les morsures par les habitats de protection, organiser la prise en charge médicale et les mesures à observer en cas d'envenimation.

Rominique Makaya

HOMMAGE

Le chef de l'Etat salue la mémoire de Lambert Ngalibali

Décédé le 25 juillet dernier en France à l'âge de quatre-vingts ans des suites d'une maladie, l'ancien ministre des Travaux publics et maire de Brazzaville a reçu, le 24 août, un dernier hommage de la nation, patronné au plus haut sommet de l'Etat par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso.



Le chef de l'Etat s'inclinant devant la dépouille de Lambert Ngalibali

Malade depuis un moment, Lambert Ngalibali a succombé il y a un mois dans un hôpital de la région parisienne. Son corps sans vie rapatrié au pays a eu droit à un hommage digne de la nation, sous l'égide du chef de l'Etat, qui s'est incliné devant sa dépouille et y a déposé une gerbe de fleurs. Né en 1940 à Lekana, dans le département des Plateaux, l'illustre disparu fut un homme bien connu sur l'échiquier politique national. Il a occupé de hautes fonctions au sein de l'administration publique. Lambert Ngalibali a dirigé la mairie de Brazzaville pendant six ans, de 1969 à 1974. Commissaire politique dans les départements de la Sangha et de la Likouala au temps du monopartisme, il fut ministre des Travaux publics sous le mandat du feu président Pascal Lissouba. Il a été inhumé à Brazzaville, le 24 août, au cimetière du Centre-ville.

Firmin Oyé

DÉCÈS DE PASCAL LISSOUBA

La classe politique salue la mémoire d'un homme d'Etat

L'ancien président de la République de 1992-1997, Pascal Lissouba, est décédé le 24 août à Perpignan, en France, à l'âge de 89 ans. Dans leurs messages respectifs, rendus publics à Brazzaville, quelques heures après sa disparition, son parti politique, l'Upads, le PCT au pouvoir et l'UDH-Yuki ont salué sa mémoire.

Première formation politique à réagir officiellement, l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads) a annoncé la tenue des veillées mortuaires au siège national du parti à Brazzaville et dans toutes les coordinations départementales. Sans donner plus de détails, Pascal Tsaty-Mabiala, le premier secrétaire de l'Upads, s'est contenté de présenter, au nom de l'ensemble des militants et sympathisants du parti, les condoléances les plus attristées à la famille du défunt. « Que l'âme du président-fondateur de l'Upads, le professeur Pascal Lissouba, repose en paix ! », a mentionné le communiqué.

La disparition du président-fondateur de l'Upads n'a pas laissé indifférent le Parti congolais du travail (PCT). En effet, dans une lettre de condoléances adressée au Premier secrétaire de l'Upads, Pascal Tasty-Mabiala, le secrétaire général du PCT, Pierre Moussa, a assuré le chef de file de l'opposition de sa disponibilité à l'accompagner dans cette épreuve douloureuse.

« Le président Pascal Lissouba a été pour notre pays un scientifique de renom, un grand homme politique, élu président de la République en 1992, dans une communauté de destin avec le Parti congolais du travail. Les sympathisants, militants et cadres du PCT partagent avec ceux de l'Upads leur émotion et leur douleur. Ils les assurent de leur disponibilité à les accompagner dans ces moments douloureux », a écrit Pierre Moussa, présentant les condoléances de son parti aux familles politique et biologique de l'illustre disparu. L'Union des démocrates humanistes-Yuki (UDH-Yuki) a, pour sa part, indiqué que Pascal Lissouba quitte la terre des hommes après tant d'années de travail acharné et de réalisations tous azimuts, aussi bien pour sa patrie que pour les organisations internationales qu'il a brillamment servies. « Le professeur Pascal Lissouba avait la trempe d'un homme d'Etat dont l'aura s'est affirmée au-delà des frontières

de notre pays, la République du Congo. L'histoire retiendra de lui, l'homme de science à la carrure internationale qu'il fut, un homme qui caressait le noble rêve de voir son pays hissé au firmament des nations émergentes d'Afrique, pour lequel il a œuvré sa vie durant », a souligné Guy Brice Parfait Kolelas, présentant lui également les condoléances des militants et sympathisants de l'UDH-Yuki aux familles biologique et politique de l'illustre disparu.

« Les générations entières s'inspireront, à n'en point douter, de la vision qui fut la sienne pour notre pays, comme bien d'autres illustres personnalités avant lui, qu'il va, dès lors, rejoindre le panthéon des hommes ayant marqué honorablement leur époque, tant par leurs idées nobles que par leurs nombreuses réalisations », a conclu le président de ce parti de l'opposition politique congolaise.

Parfait Wilfried Douniama



REPUBLIQUE DU CONGO

PROJET DEVELOPPEMENT URBAIN ET RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRECAIRES
(DURQuaP)

Cofinancement Congo/Banque Mondiale

Prêt N° : 8588 - CG

Financement : Prêt BIRD N°8588 - CG

Maître de l'Ouvrage : Ministère de l'Aménagement, de l'Equiperment du Territoire, des Grands Travaux

AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO) N° : CG-DURQUAP-086 BIS-TX-AON

Pays : République du Congo
Nom du Projet : Projet de Développement Urbain et Restructuration des quartiers précaires (DURQuaP)

Prêt n° : 8588 - CG

Nom du marché : Travaux de réhabilitation du marché domanial de Tchiniambi 1 à Pointe-Noire

Appel d'offres : CG-DURQUAP-086 BIS-TX-AON

Date de Publication : le 18 août 2020

Date de dépôt : 17 septembre 2020

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement pour financer le Projet de Développement Urbain et Restructuration des quartiers précaires « DURQuaP » et a l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements éligibles au titre du Marché des travaux de réhabilitation du marché domanial de Tchiniambi 1 à POINTE-NOIRE.

2. L'Unité de Coordination du projet DURQuaP sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles pour exécuter les travaux de réhabilitation du marché domanial de Tchiniambi 1 à POINTE-NOIRE, en trois (3) lots distincts.

- Lot 1 : Construction des ouvrages architecturaux
- Lot 2 : VRD et Aménagements paysagers
- Lot 3 : Installation photovoltaïque.

Les candidats pourront soumissionner pour une partie ou pour la totalité de trois (3) lots. Ils seront autorisés à offrir un rabais en cas d'attribution de plus d'un (01) lot. L'évaluation sera faite par lot.

3. La procédure d'appel d'offres se déroulera conformément aux procédures d'appel d'offres international spécifiées dans les Directives relatives à la passation des marchés financés par les prêts de la BIRD ou les crédits de l'AID, édition janvier 2011 révisée juillet 2014 ; elle est ouverte à tous les soumissionnaires des pays qui répondent aux critères d'éligibilité, tels que définis dans les Directives.

4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Coordination du Projet DURQuaP et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse indiquée ci-dessous de 9 heures à 15 heures, heure locale.

5. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres complet en français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de trois cent mille (300 000) francs CFA.

Le paiement devra être effectué par versement d'espèces au compte intitulé « CDco DURQuaP produit DAO » ouvert à la Banque CREDIT

DU CONGO/Brazzaville en indiquant la référence de ce DAO dont les références sont :

Banque	Agence	Compte n°	Clé	IBAN	Domiciliation
30011	00020	90000182786	22	CG39 3001 1000 2090 0001 8278 622	CDco DURquaP produit DAO

Le dossier pourra être retiré au secrétariat du Projet DURQuaP auprès de l'assistante dudit projet sur présentation de la preuve de paiement.

6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 17 septembre 2020 à 10 heures locales. La procédure de remise des offres par voie électronique ne sera pas permise. Toute offre reçue en retard sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent à l'adresse ci-dessous à 11 heures, heure locale.

7. Les offres doivent comprendre une garantie de l'offre d'un montant équivalent à :

- Lot 1 : 30 000 000 F.CFA
- Lot 2 : 1 500 000 F.CFA
- Lot 3 : 2 000 000 F.CFA

8. Les exigences en matière de qualifications sont contenues dans le dossier d'appel d'offres.

Une marge de préférence ne sera pas octroyée aux soumissionnaires éligibles. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

9. Les (le) Soumissionnaires sélectionnés devront terminer les travaux dans un délai maximum de huit (8) mois calendaires (saison des pluies comprises) maximum à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Secrétariat DURQuaP

A l'attention du Coordonnateur

Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, 5ème étage Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Hôtel King Maya) ;

Croisement Route de la Base militaire avec le Boulevard Denis SAS-SOU N'GUESSO ; BP : 14 729 - Brazzaville - République du Congo.

Tél : (+ 242) 06 667 22 29 / 22 613 90 36 -

Email : cepdurquapdggt@gmail.com

**Le Coordonnateur
BATOUNGUIDIO**

COVID-19

Signature d'une circulaire pour la gestion des déchets infectieux

La ministre du Tourisme et de l'Environnement, Arlette Soudan-Nonault, a signé le 22 août, une circulaire précisant les dispositions à prendre pour la gestion des déchets dans les hôtels retenus pour l'hébergement des passagers en provenance de l'étranger.

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan national de riposte à la Covid-19 et dans le contexte de la reprise des vols réguliers internationaux vers le Congo, un certain nombre d'hôtels accueilleront, en collaboration avec le ministère en charge de la Santé, des passagers en quarantaine, indique cette circulaire.

Eu égard à ce qui précède, la ministre du Tourisme et de l'Environnement, demande à tous les responsables des hôtels de respecter certaines recommandations sur les lieux d'hébergement afin de prévenir contre toutes éventuelles contaminations. Il s'agit entre autres de : mettre en place un dispositif de tri et stockage de



Pefaco hôtel Maya-Maya, l'un des hôtels retenus (crédit photo/DR)

déchets infectieux ; considérer comme déchets infectieux les EPI, les masques, les gants et tous déchets produits dans la chambre d'un passager en quarantaine ; mettre à la disposition de son personnel des informations et articles néces-

saires pour une bonne sensibilisation à la gestion écologiquement rationnelle des déchets (pictogrammes, poubelle de différentes couleurs pour le tri sélectif, les sacs, poubelles, ...) ; veiller à la collecte et à l'élimination par in-

cinération au plus près du lieu de production des déchets infectieux par un professionnel agréé par le ministère du Tourisme et de l'Environnement. Par ailleurs, la circulaire interdit strictement aux hôtels non retenus par le ministre

en charge du Tourisme d'héberger les personnes en quarantaine ou atteintes du Covid-19. En outre, le traitement des déchets sanitaires dans les sites de prise en charge et de mise en quarantaine, doit se faire conformément aux dispositions prévues par le ministère en charge de l'Environnement.

Notons que cette circulaire est destinée aux directeurs généraux de l'environnement, du tourisme et de l'hôtellerie, aux directeurs départementaux de l'environnement, du tourisme et de l'hôtellerie, ainsi qu'aux responsables des hôtels retenus pour l'hébergement.

Bruno Okokana



REPUBLIQUE DU CONGO
MINISTERE DE L'ENERGIE ET DE L'HYDRAULIQUE FONDS DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR DE L'EAU (FDSE)
FIAE. Réf. CCG: 1127

Financement : Agence Française de Développement
B.P : 14138- Brazzaville

Tél : 06.628.75.68106.948.93.17/05.556.36.43

Email : fdse.congo@gmail.com

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL AOI No T004-FIAE/FDSE

Pour l'Acquisition des Equipements de Protection Individuelles, au profil de LCDE. Date de publication : Le 26 Août 2020

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un financement de la l'Agence Française de Développement (l'AFD) pour financer le coût du Projet d'Extension en Zones périphériques et du renforcement du Service d'eau Potable à Brazzaville (PEPS). Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement notamment le Fonds d'Investissement et d'Aide à l'Exploitation (FIAE), dont le Fonds de Développement du Secteur de l'Eau (FDSE) est Maître d'Ouvrage délégué, sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du Projet « Acquisition des Equipements de Protection Individuels, au profit de LCDE ».

1. Le FDSE sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Soumissionnaires éligibles pour la fourniture des Equipements de Protection Individuels, au profit de LCDE (« les fournitures »).

Ces équipements doivent permettre d'améliorer la productivité de la LCDE et d'aboutir rapidement à une gestion optimisée et efficace de ses interventions sur son réseau de distribution d'eau.

2. Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Fonds de Développement du Secteur de l'Eau (FDSE), Immeuble Soprogi en face de l'ENAM- B.P 14138 Brazzaville, République du Congo Tel: +242 06 628 75 68/ 06 948 93 17/ 05 556 36 43 - E-mail: fdse.congo@gmail.com, et prendre connaissance des Documents d'Appel d'Offres à la même adresse de Neuf (9) heures à quinze (15) heures, du lundi au vendredi.

3. Les Soumissionnaires intéressés peuvent obtenir les Documents d'Appel d'Offres complets en Français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de Cent vingt-cinq mille (125 000) FCFA. Le paiement devra être effectué uniquement sous la forme d'un versement au compte du FDSE No 30014 00001 01402891201 55 domicilié à Ecobank Congo agence du centre-ville de Brazzaville. Le Document d'Appel d'offres sera alors retiré au FDSE contre remise d'un récépissé.

4. Tenant compte de la situation de confinement dans la plupart des pays, les Documents d'Appel d'Offres complets peuvent être téléchargés directement sur le site de DgMarket. Toutefois aucune offre ne sera reçue sans avoir fourni la preuve de versement de la somme de Cent vingt-cinq mille (125 000) FCFA dans le compte ci-dessus désigné.

5. Les Instructions aux Soumissionnaires et les Cahier des Clauses Administratives et Générales sont ceux des Documents Type de Passation de Marchés pour Fournitures de l'AFD.

6. Les Offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard le Lundi 26 Octobre 2020 à 12h 00. Les Offres doivent comprendre une garantie de soumission pour un montant de Quatre millions (4 000 000) francs CFA.

7. Les Offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires qui le souhaitent le Lundi 26 Octobre 2020, à 14 h00, à l'adresse suivante: MINISTERE DE L'ENERGIE ET DE L'HYDRAULIQUE, Rond-point Place de la République (ex CCF), Immeuble Mines et Energie salle de réunion du Rez de Chaussé) Brazzaville, République du Congo.

8. Les exigences en matière de qualification sont :

1. Situation et performance financière basée sur les formulaires FIN 3.1 et FIN 3.2

Fait à Brazzaville, le 25 AOUT 2020

Le Directeur Général

Hervé Didas Christian AMBOULOU



PROJET DEVELOPPEMENT URBAIN ET RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRECAIRES
(DURQuaP)

Cofinancement Congo/Banque Mondiale

Prêt N° : 8588 - CG

Financement : Prêt BIRD N°8588 -CG

Maître de l'Ouvrage : Ministère de l'Aménagement, de l'Équipement du Territoire, des Grands Travaux

AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO) N° : CG-DURQUAP-083 BIS-TX-AON

Pays : République du Congo

Nom du Projet : Projet de Développement Urbain et Restructuration des quartiers précaires (DURQuaP)

Prêt n° : 8588 - CG

Nom du marché : Travaux de réhabilitation des établissements publics scolaires de Bernard MOUNTOU MAVOUNGOU et Benjamin PAMBOU à POINTE NOIRE.

Appel d'offres : CG-DURQUAP-083 BIS-TX-AON

Date de Publication : le 18 août 2020

Date de dépôt : 18 septembre 2020.

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement pour financer le Projet de Développement Urbain et Restructuration des quartiers précaires « DURQuaP » et a l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements éligibles au titre du Marché de travaux de réhabilitation des établissements publics scolaires de Bernard MOUNTOU MAVOUNGOU et Benjamin PAMBOU à POINTE NOIRE.

2. L'Unité de Coordination du projet DURQuaP sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles pour exécuter les travaux de réhabilitation des établissements publics scolaires de Bernard MOUNTOU MAVOUNGOU et Benjamin PAMBOU à POINTE NOIRE, en quatre (4) lots distincts.

- Lot 1 : Réhabilitation de l'Ecole Bernard Mountou Mavoungou
- Lot 2 : Réhabilitation de l'Ecole Pambou Benjamin
- Lot 3 : Forage d'eaux de deux Ecoles Bernard Mountou Mavoungou et Pambou Benjamin
- Lot 4 : Equipement de deux Ecoles Bernard Mountou Mavoungou e Pambou Benjamin

Les candidats pourront soumissionner pour une partie ou pour la totalité de quatre (4) lots. Ils seront autorisés à offrir un rabais en cas d'attribution de plus d'un (01) lot. L'évaluation sera faite par lot.

3. La procédure d'appel d'offres se déroulera conformément aux procédures d'appel d'offres international spécifiées dans les Directives relatives à la passation des marchés financés par les prêts de la BIRD ou les crédits de l'AID, édition janvier 2011 révisée juillet 2014 ; elle est ouverte à tous les soumissionnaires des pays qui répondent aux critères d'éligibilité, tels que définis dans les Directives.

4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Coordination du Projet DURQuaP et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse indiquée ci-dessous de 9 heures à 15 heures, heure locale.

5. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres complet en français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de trois cent mille (300 000) francs CFA.

Le paiement devra être effectué par versement d'espèces au compte intitulé « CDco DURQuaP produit DAO » ouvert à la Banque CREDIT DU CONGO/Brazzaville en indiquant la référence de ce DAO dont les références sont :

Le dossier pourra être retiré au secrétariat du Projet DURQuaP auprès de

Banque	Agence	Compté n°	Clé	IBAN	Domiciliation
30011	00020	90000182786	22	CG39 3001 1000 2090 0001 8278 622	CDco DURQuaP produit DAO

l'assistante dudit projet sur présentation de la preuve de paiement.

6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 18 septembre 2020 à 10 heures locales. La procédure de remise des offres par voie électronique ne sera pas permise. Toute offre reçue en retard sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent à l'adresse ci-dessous à 11 heures, heure locale.

7. Les offres doivent comprendre une garantie de l'offre d'un montant équivalent de :

- Lot 1 : 38 000 000 F.CFA
- Lot 2 : 14 000 000 F.CFA
- Lot 3 : 2 000 000 F.CFA
- Lot 4 : 1 000 000 F.CFA

8. Les exigences en matière de qualifications sont contenues dans le dossier d'appel d'offres.

Une marge de préférence ne sera pas octroyée aux soumissionnaires éligibles. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées

9. Les (le) Soumissionnaires sélectionnés devront terminer les travaux dans un délai de maximum de huit (8) mois calendaires (saison des pluies comprises) maximum à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Secrétariat DURQuaP

A l'attention du Coordonnateur

Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, 5ème étage Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Hôtel King Maya) ; Croisement Route de la Base militaire avec le Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO ; BP : 14 729 - Brazzaville - République du Congo.

Tél : (+ 242) 06 667 22 29 / 22 613 90 36 -

Email : cepdurquapdgg@gmail.com

Le Coordonnateur

BATOUNGUIDIO



AVIS D'APPEL D'OFFRES N°001/PRISP/AON/F/20

(Procédure à enveloppe unique)

ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE, DES EQUIPEMENTS DE CABLAGE RESEAUX ET INSTALLATION AU PROFIT DU MINISTERE EN CHARGE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Pays : CONGO

Nom du Projet : PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC

Numéro du Crédit : 60 230 CG

Intitulé du Marché : Acquisition du matériel informatique et bureautique, des équipements de câblage réseaux et installation au profit du ministère en charge de la fonction publique

Référence DAON No: N° 001/MPSIR/PRISP/AON/F/UCP-20

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque Mondiale pour financer le Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP), et a l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du Marché pour l'acquisition du matériel informatique et bureautique, des équipements de câblage et installation au profit du Ministère en charge de la fonction publique.

« Pour ce Marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement Direct, comme définie dans les Directives de la Banque Mondiale applicables aux Décaissements dans le cadre de Financements de Projets d'Investissement »

2. Le Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP) sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'acquisition du matériel informatique et bureautique, des équipements de câblage et installation au profit du Ministère en charge de la fonction publique. Le marché est divisé en deux lots suivants :

lot 1 : Matériel informatique ;

Il s'agit de la fourniture du matériel informatique.

Le Soumissionnaire doit prouver, documentation à l'appui, qu'il satisfait aux exigences d'expérience ci-après : Réalisation au cours des trois dernières années, de deux (2) marchés au moins de fourniture de matériel informatique et bureautique ;

lot 2 : Câblage réseaux .

Il s'agit du câblage structuré des directions du ministère en chargé de la fonction publique.

Le Soumissionnaire doit prouver, documentation à l'appui, qu'il satisfait aux exigences d'expérience ci-après : Réalisation au cours des trois dernières années, de d'un marché similaire de fourniture et d'installation d'un réseau en cuivre ;

Le Soumissionnaire doit prouver, documentation à l'appui qu'il satisfait aux exigences de capacité technique concourant à la réalisation des services connexes tout en joignant les CV du personnel affecté à cette mission dans le cadre du présent marché).

NB : Une visite du site est obligatoire pour le lot 2

3. La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI)- Banque Mondiale version de juillet 2016, révisée en novembre 2017 et août 2018, et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Règles de passation des marchés.

4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de

l'unité de coordination du Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP), Tél : 22 614 41 81 ; E-mail : prispcongo@gmail.com, prispmarkets@gmail.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous 03, rue du Tourisme quartier Clairon, derrière école REMO, arrondissement 3 Poto-Poto Brazzaville; Tél: (+242) 22 614 41 81/04 032 22 81/06 611 63 49

Email: prispcongo@gmail.com, prispmarkets@gmail.com de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00.

5. Le Dossier d'Appel d'offres en français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA. La méthode de paiement sera en espèces ou par virement bancaire sur le compte dont les coordonnées sont les suivantes :

Désignation du compte : PRISP-menus recettes

N° de compte : 30019 10001 107 929 90001 76

SWIFT : CNNGCGCGXXX.

Domiciliation : Banque Postale du Congo (BPC).

Le dossier d'appel d'offres sera adressé par retrait au siège du projet pour les soumissionnaires locaux.

6. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 30 septembre 2020 à 14 heures. La soumission des offres par voie électronique « ne sera pas » autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des

personnes présentes à l'adresse numéro 3, rue du Tourisme quartier Clairon, derrière école REMO, arrondissement 3 Poto- Poto Brazzaville, République du Congo mentionnée ci-dessous à le 30 septembre 2020 à 14 heures 15 minutes.

7. Les offres doivent être accompagnées d'« une Garantie de l'offre » pour un montant de 1 000 000 FCFA pour le lot 1 et 1 500 000 de FCFA pour le lot 2. « Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les propriétaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs inclus dans le dossier d'appel d'offres ».

8. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Nom de l'Agence d'exécution : PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC (PRISP)

Nom du bureau : PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC (PRISP)

Adresse du bureau : 3, rue du Tourisme quartier Clairon, derrière école REMO, arrondissement 3 Poto- Poto Brazzaville, République du Congo
Téléphone : (+242) 22 614 41 81 / 06 611 63 49 / 04 032 22 81

Adresse électronique : prispcongo@gmail.com, prispmarkets@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 24 août 2020
Le Coordonnateur,
Jean Noël NGOULOU

REMERCIEMENTS

Chers parents, amis et connaissances, je suis très sensible à la part que vous avez pris à mon chagrin dans le désarroi où m'a plongé le deuil suite à la disparition tragique de mon épouse Mme Ndzilla née Paulette Garoula décédée le 27 juillet 2020 et qui a été inhumé le 18 août 2020, à Brazzaville.

Votre soutien multiforme me donne la force de vivre et de penser à l'avenir. Veuillez recevoir, vous tous, avec mes remerciements l'expression de ma profonde sympathie.

Le vôtre Adolphe Ndzilla Ngassad.



NÉCROLOGIE

Loic Goelot Akouala, agent des Dépêches de Brazzaville, Pascal Akouala Goelot, conseiller à la Jeunesse et aux Sports du président de la République, ont la profonde douleur d'informer aux parents, amis et connaissances, du décès de leur maman et épouse, le Dr Moubouh Akouala Ida Félicité, ancienne pédiatre au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville, et du Centre hospitalier de Gonesse en France, survenu le vendredi 21 août 2020, à 13h à Noisy Le Grand (France).

La veillée mortuaire se tient au n° 118, rue Bakoukouyas (face ex-Bar Bouya) à Poto-Poto.

Le programme des obsèques vous sera communiqué ultérieurement.



IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET NUMÉRIQUE SÉRIGRAPHIE PELLICULAGE DOS CARRÉ COLLÉ CONCEPTION GRAPHIQUE



UNE LARGE GAMME DE PRODUITS



Journaux



Magazines



Cartes de visite

Dépliants



Livres

Calendriers

Flyers, Affiches

PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux...

OFFSET

Chemises à rabat
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317

imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guessa
Brazzaville - République du Congo

**AVIS DE RECRUTEMENT
MEMBRE D'UN GROUPE INTERNATIONAL ET IMPORTANT ETABLISSEMENT FINANCIER DE LA PLACE,
RECHERCHE POUR SON SIÈGE À BRAZZAVILLE:**

Poste 1 : comptable (Comptabilité Générale)

Sous la supervision du chef-comptable, le comptable aura pour principales missions :

- Participer à la tenue de la comptabilité générale ;
 - Organiser, superviser et tenir la comptabilité des immobilisations ;
 - Mettre en œuvre l'étiquetage des immobilisations.
- T.A.F :
- Obtenir la liste des immobilisations à ventiler ;
 - Analyser les pièces comptables et trancher sur la comptabilisation en Immobilisations fermes ou non ;
 - Dans le cas des immobilisations fermes, enregistrer sur le logiciel « Amplitude _Asset » ; dans le cas contraire faire des régularisations appropriées ;
 - Editer la liste des immobilisations acquises ;
 - Editer l'Etat de synthèse des immobilisations ;
 - Préparer les imputations comptables et enregistrer dans Amplitude Banque ;
 - Faire le cadrage Etat de synthèse / Comptabilité sur les acquisitions ;
 - Faire la mise à jour des immobilisations en cours ;
 - Faire le cadrage Etat de synthèse / Comptabilité sur les cessions ;
 - Réviser la liste des inventaires des immobilisations chaque fin de semestre ;
 - Participer aux inventaires physiques des immobilisations et mettre en œuvre l'étiquetage des immobilisations inventoriées chaque fin de semestre ;
 - Participer à la réception, au stockage et à la mise en service des immobilisations commandées ;
 - Autres tâches :
 - Recevoir les pièces comptables de toutes natures d'opérations à passer manuellement ;
 - Préparer, saisir dans Amplitude et faire valider auprès du superviseur les imputations comptables à passer manuellement
 - Participer à toutes autres tâches qui vous seront confiées.

Profil:

- formation universitaire BAC+3 en finances et comptabilité ou diplôme équivalent avec une expérience d'au moins

trois (03) ans dans le métier dans un cabinet d'expertise comptable ou une banque.

- Avoir des connaissances en gestion, comptabilité et finances ;
- Connaître la réglementation COBAC / Les Normes OHADA ;
- La connaissance du logiciel « Amplitude Asset » serait un avantage ;
- La connaissance du logiciel « Amplitude » serait un.

Savoir-faire:

- Avoir la pratique de la réglementation COBAC ;
 - Avoir la maîtrise du pack office (Excel, power point, ...) ;
 - Savoir préparer une mission d'Audit sur les comptes...
- Savoir-être:
- Avoir le sens de la confidentialité et de l'éthique ;
 - Etre rigoureux et méthodique ;
 - Avoir une bonne capacité de gestion ;
 - Avoir un esprit de synthèse et d'analyse ;
 - Etre patient, courtois et avoir une écoute active.

Poste 2 : Fiscaliste

Sous la supervision du Directeur Adjoint des finances et de la comptabilité, le fiscaliste aura pour principales missions :

- Mettre en place une veille fiscale ;
- Faire des analyses fiscales en amont et donner des avis internes ou conseils ;
- Faire des analyses fiscales en aval et procéder aux déclarations et paiements mensuels des impôts et taxes ;
- Tenir correctement le dossier fiscal et participer aux VGC des missions d'impôts.

T.A.F :

- Faire des analyses fiscales avant signatures de tout contrat de bail et sur toutes autres prestations externalisées ;
- Faire des analyses fiscales avant signatures de toute convention avec la clientèle ou tout autre tiers ;
- Préparer mensuellement les déclarations de tout impôt et taxe ;
- Déclarer et Payer mensuellement tout impôt et taxe dû ;

- Etablir et Déposer à l'Administration fiscale la DAS ;
- Déterminer le résultat Fiscal chaque année, liquider et faire la déclaration de l'IS ;
- Autres tâches :
- Contrôler les déclarations sociales de chaque mois ;
- Faire le cadrage chaque mois entre déclarations Fiscales / Sociales et la comptabilité ;
- Participer à toutes autres tâches qui vous seront confiées.

Profil:

- formation universitaire BAC+3 en finances et comptabilité ou diplôme équivalent avec une expérience d'au moins cinq (05) ans dans le métier dans un cabinet d'expertise comptable / de fiscalité ou une banque ;
- Maîtriser le code Général des Impôts et tout autre législation en matière des impôts et taxes ;
- Connaître la réglementation COBAC / Les Normes OHADA ;
- La connaissance du logiciel « Amplitude » serait un atout supplémentaire.

Savoir-faire:

- Avoir la pratique de la réglementation COBAC ;
- Avoir la maîtrise du pack office (Excel, power point, ...) ;
- Savoir préparer une mission d'Audit ou contrôle en fiscalité...

Savoir-être:

- Avoir le sens de la confidentialité et de l'éthique ;
- Etre rigoureux et méthodique ;
- Avoir une bonne capacité de gestion ;
- Avoir un esprit de synthèse et d'analyse ;
- Etre patient, courtois et avoir une écoute active.

Composition des dossiers de Candidatures :

- CV, Lettre de motivation et dernier Diplôme légalisé.
- Date limite de dépôt des dossiers de candidatures :
- Au plus tard le 10 Septembre 2020 à 17 heures, à l'adresse suivante : recrutement.talent@gmail.com
- Aucun dossier ne sera accepté, passé ce délai.

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

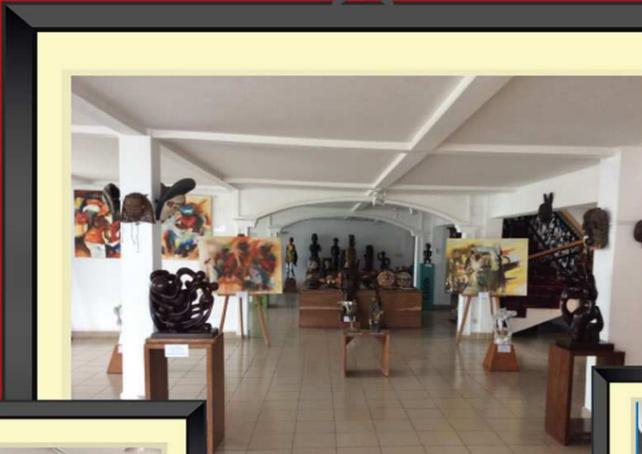
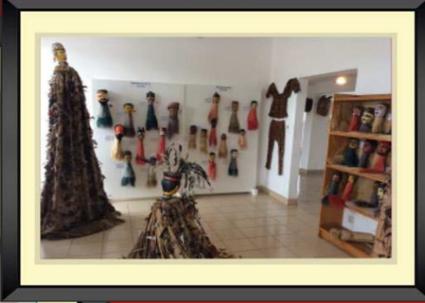
de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

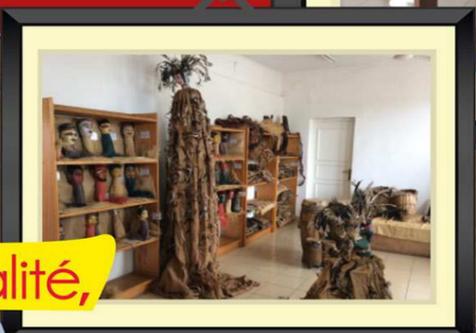
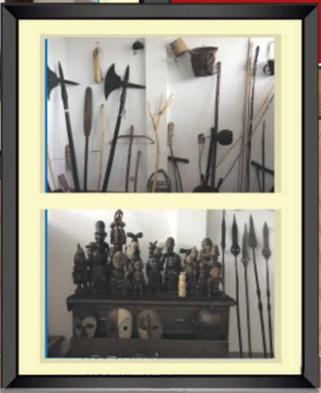
Expositions et projections

SCULPTURES
PEINTURES

CÉRAMIQUES
MUSIQUE



L'art dans sa Généralité,
de la Tradition
à la Modernité

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

QUATRIÈME CIRCONSCRIPTION DE OUENZÉ

Un accord de partenariat pour financer les microprojets

Le député de Ouenzé 4, Ninon Gouamba, a signé le 24 août, avec l'établissement de microfinance Natifcred, un contrat pour octroyer des micro-crédits aux habitants des quartiers 58 et 58 bis afin de les accompagner dans le développement des Activités génératrices de revenus (AGR).

La crise sanitaire due à la pandémie de Covid-19 que traverse actuellement le Congo a impacté négativement le secteur informel. Conscient de cette situation qui touche de nombreux Congolais parce que vivant au jour le jour, le député de la quatrième circonscription électorale de Ouenzé s'est engagé à soulager, tant soit peu, les souffrances de ses mandants.

« Ce partenariat permettra à la microfinance Natifcred de pouvoir financer des microprojets dans ma circonscription

au bénéfice de mes mandants. Tout ceci par l'octroi des micro-crédits. Je suis venu signer ce contrat de partenariat et le reste c'est à la Natifcred de s'organiser », a expliqué Ninon Gouamba, invitant les autres députés à adhérer à cette initiative louable, afin d'apporter un début de solutions aux problèmes auxquels la population est confrontée.

Paraphant le contrat, le chef d'agence Natifcred, Grâce Chardel Ntsiétes, a rappelé que l'un des critères retenus est l'ou-



Ninon Gouamba et Grâce Chardel Ntsiétes paraphant l'accord DR

« Ce partenariat permettra à la microfinance Natifcred de pouvoir financer des microprojets dans ma circonscription au bénéfice de mes mandants. Tout ceci par l'octroi des micro-crédits. Je suis venu signer ce contrat de partenariat et le reste c'est à la Natifcred de s'organiser »

verture d'un compte dans cet établissement de microfinance de 2^e catégorie. « Notre service technique se déportera sur le terrain pour sélectionner toutes les personnes exer-

çant des activités génératrices de revenus dans la circonscription de compétence de l'honorable Ninon Gouamba », a-t-il déclaré en substance. Elu sous le label d'indépen-

dant aux dernières élections législatives de 2017, Ninon Gouamba est depuis décembre 2019, membre du Parti congolais du travail.

Parfait Wilfried Douniama

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



FONDATION
GOTÈNE



CRÉATION DE LA FONDATION MARCEL GOTÈNE



Marcel Gotène, l'un des plus grands peintres modernes africains du XX^e siècle prédisait peu avant sa mort en 2013 :

« Mon œuvre contribuera à mieux faire connaître le Congo sur les cinq continents »

Artiste du vivant inspiré des légendes de son pays, son art et son histoire continuent d'exercer une immense fascination en dépit du temps qui passe.

Si le peintre du Cosmos nous a quittés en 2013 son œuvre lui survit et nous raconte sans relâche l'histoire du Congo.

La Fondation Marcel Gotène créée et dirigée par sa famille entretiendra sa mémoire et sa notoriété au-delà des frontières et du temps.

Soutenez la fondation, préservez le souvenir de l'artiste et de son œuvre en faisant un don.

Compte bancaire de la fondation Marcel Gotène
Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) - RIB : 30015-24201-10120001668-71

LIONS CLUB

Le gouverneur du district 403B1 annonce la création d'un centre contre le diabète à Pointe-Noire

Serge Constant Ebene, gouverneur de district 403 B1 du Lions club international a séjourné virtuellement au Congo et en Angola du 17 au 23 août. Il a annoncé la création d'un centre de diabétologie dans la capitale économique grâce à une subvention de son institution.

Cette visite est intervenue après sa prise des commandes du district 403B1 le 1^{er} juillet dernier. Celle-ci se fait au moins une fois l'an et constitue la plus grande responsabilité du gouverneur. « Cette visite est un outil de gestion pour s'assurer que les clubs ont compris le programme du gouverneur, qu'ils l'ont traduit en objectifs et les ont mis en actions pour sa réussite. Elle permet de vivre l'actualité des clubs et leurs difficultés, de définir avec eux les perspectives pour l'avenir. Il s'agit donc de regarder l'état de santé des clubs et apporter, où besoin est, des solutions », a expliqué Serge Constant Ebene.

Cette visite s'est faite, pour la première fois dans le district 403 B1, d'une manière virtuelle en raison du contexte dominé par la pandémie de covid-19. Ce nouveau format (virtuel) a permis au gouverneur de réaliser toutes les activités retenues pour son séjour de travail axé sur les visites et réunions avec les Lions et Léos des zones 261, 262 et 263 qui couvrent le Congo et l'Angola. Ce qui a permis de déceler quelques faiblesses dans les clubs notamment dans les effectifs et dans la communication. Il y a aussi la distance constatée dans la relation entre le Congo et l'Angola causée, entre autres, par

la barrière de langue. Pour y remédier, une campagne de communication sera lancée à travers les réseaux sociaux et les médias sur la thématique : « Plus les Congolais et les Angolais sauront qui nous sommes plus ils vont rejoindre nos rangs ».

La visite a été aussi une occasion pour le gouverneur de présenter son programme d'action d'une année. Un programme d'alignement des pratiques de leur district à la stratégie internationale qui repose sur la vision, la mission et les objectifs du Lions clubs international. « L'objectif est que partout où il y a un besoin qu'il y ait un Lion, un Leo. Notre objectif est d'impacter 200 millions de personnes bénéficiaires par an. Notre stratégie repose sur 4 piliers à savoir : l'optimisation des résultats et de la direction du service, le renforcement de l'image de marque et de visibilité, la recherche d'excellence au niveau des clubs, des districts et de l'organisation entière, l'optimisation de la valeur de l'affiliation et la recherche de nouveaux publics », a dit Serge Constant Ebéné. Le programme du gouverneur est constitué de quatre axes : créer un second district pour plus d'efficacité ; aligner le district 403 B1 sur le Lions club international Forward ; améliorer l'efficacité

des clubs ; réaliser les objectifs de service.

Au terme de sa visite de travail, le gouverneur Serge Constant Ebene a invité les Congolais et les Angolais à plus d'humanisme, les Lions et Léos à rester positifs quel que soit le contexte et à emboîter le pas pour la réalisation de leur ambition qui est de servir en tout lieu et en tout temps. Car pour lui, les besoins étant plus nombreux dans ce contexte que la Covid-19 « ne devrait pas être une contrainte mais plutôt un avantage ». Signalons que malgré cette période de crise sanitaire les Lions et Leos restent en action. Pour contribuer à la lutte contre la covid-19, ils mènent des activités de sensibilisation et de soutien aux personnes vulnérables et aux personnels soignants. Dans le district 403 B1 par exemple les clubs Lions ont fait des dons de vivres et non vivres aux personnes démunies et offert des médicaments et d'équipements aux personnels soignants.

Satisfait de la visite du gouverneur, Paulin Kali-Tcheyembi, président de région 26 a invité au maintien de « l'affectueux district 403 B1... » qui est fondé sur l'intérêt moral des membres et à expérimenter les outils mis à leur disposition pour l'accomplissement des objectifs de la région 26 tout en comptant sur la disponibilité



Serge Constant Ebene/DR

té et le soutien du gouverneur.

Un centre de diabétologie sera créé à Pointe-Noire

Le gouverneur a annoncé que la ville de Pointe-Noire bénéficiera d'un centre de dépistage et de traitement du diabète qui permettra de mieux lutter contre cette maladie qui touche plus de 420 millions de personnes dans le monde.

Cela va être possible grâce à une subvention de 250.000 dollars que le Congo va recevoir de la fondation des Lions clubs international. Cette association humanitaire qui a célébré ses 100 ans en 2017 et dont les actions sont basées sur l'altruisme et le service, œuvre pour plusieurs causes mondiales.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

FOOTBALL

Les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

France, 1^{re} journée, 2^e division

Troyes recevait Le Havre au Stade de l'Aube. Dans les rangs de l'Estac, Dylan Saint-Louis était sur le banc, tandis qu'Eden Massouema, dont le départ semble inéluctable, reste à l'écart du groupe. Finalement lancé à la 88^e, Saint-Louis a délivré une passe décisive à la 92^e pour le doublé de Lumeka. Côté havrais, Nolan Mbemba débütait dans le champ, tandis que Fernand Mayembo était sur le banc (Alan Dzabana n'était pas retenu). Après l'expulsion d'Ersoy à la 53^e, Mayembo a fait son entrée en jeu. Mbemba est lui sorti à la 85^e.

République tchèque, 4^e journée, 1^{re} division

Quatrième succès consécutif pour le DAC Dunajska Streda, vainqueur du Spartak Trnava (2-1). Sans Yhoan Andzouana, touché aux quadriceps.

Roumanie, 1^{re} journée, 1^{re} division

Yves Pambou Loembet était titulaire lors de la défaite de Gaz Metan Medias à Voluntari (1-2). Averti à la 65^e, il était associé, comme pivot gauche, à Dropa au sein du 4-4-2 du GMM.

Serbie, 5^e journée, 1^{re} division

Sans Prestige Mboundou, absent du groupe, le Metalac GM s'impose 3-2 chez le Backa Topola. Er remonte à la 12^e place avec 7 points.

Suède, 17^e journée, 1^{re} division

Remplaçant, Ravy Tsouka Dozi est entré à la 65^e, alors que Helsingborg était mené de deux buts sur le terrain de l'AIK Solna. Score final 0-2 et Helsingborg reste lanterne rouge.

Suisse, match amical

Mis à l'essai par le Xamax Neuchâtel, Morgan Poaty a participé au match amical disputé et perdu face au Servette de Genève (1-2).

France, Ligue 1, 1^{re} journée

Sans Jordi Mboula et avec Crislain Matsima sur le banc, Monaco partage les points avec Reims (2-2). Lailier hispano-congolais figure sur la liste des joueurs que l'entraîneur monégasque, Niko Kovac, ne souhaite pas conserver. Lorient bat Strasbourg 3-1. Non retenu, Loris Mouyokolo était laissé à disposition de la réserve des Merlus. Testé positif au Covid-19, Stanley Nsoki n'était pas dans le groupe de Nice, tombé de Lens (2-1).

Rennes prend le point du nul à Lille (1-1). Christ-Emmanuel Faitout Maouassa était titulaire : un tir non cadré à la 3^e, un bon centre à la 85^e. Et c'est tout. Steven Nzonzi était aligné devant la défense et a fait le boulot, avec des relances simples et efficaces.

Entré à la 64^e, Eduardo Camavinga a failli marquer à la 64^e. Puis est impliqué sur l'égalisation rennaise à la 74^e.

Le match PSG-Metz (Warren Tchimbé)

bembé) a été reporté à une date ultérieure en raison de la participation parisienne à la finale de la Ligue des champions.

Canada, 1^{re} division

Sans Arnold Bouka Moutou, blessé depuis le 16 août et le match contre Cavalry (0-2), Valour fait match nul à York9 (0-0). L'équipe de Winnipeg est 3^e avec 4 points en 3 matches.

Chine, 7^e journée, 1^{re} division

Thievy Bifouma, remplaçant, est entré à la 88^e lors du match nul de Shenzhen à Jiangsu Suning (1-1). Shenzhen est 5^e avec 7 points.

Etats-Unis, 2^e division

Junior Etou, titulaire, et Charlotte Independence sont défaits chez le FC Miami (1-2). Le club de Caroline du Nord est 2^e de son groupe avec 9 points en 7 matches joués.

Camille Delourme

COUPE DE LA CÉMAC

La relance de la compétition un véritable casse-tête

Depuis la création de la Coupe de l'Union douanière et économique de l'Afrique centrale (Udéac) jusqu'à celle qui porte le nom de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac), la compétition sous-régionale a connu pas moins de trois plans de relance sans gagner le pari de la régularité.

La chute des cours du pétrole à partir de 2014 a fragilisé les équilibres macroéconomiques des Etats de la Cémac, rendant ainsi difficile la tenue de la compétition. La Commission de la Cémac qui se bat pour gagner le pari de sa relance, éprouve depuis quelques années des difficultés à assurer à la compétition, instituée par la conférence des chefs d'Etat, sa régularité à cause des problèmes de trésorerie mais aussi de sponsoring.

Il y a six ans que la Coupe de la Cémac n'est plus organisée. La neuvième édition et la toute dernière, qui s'est déroulée en 2014 en Guinée équatoriale, a été remportée par les Sao du Tchad, lesquels ont battu en finale les Diables rouges du Congo sur un score de 3-2. La compétition venait à peine d'être relancée en 2013 quand Libreville a abrité la huitième édition remportée par les Panthères du Gabon, trois ans après sa suspension.

« La relance de cette compétition s'est faite en 2013 au Gabon, avec une réussite incontestée qui s'est confirmée en Guinée équatoriale l'année suivante. Par cette relance, la commission a souhaité tirer bénéfice de la dynamique d'une compétition sportive aux fins d'un renforcement du processus d'intégration », souligne l'un des rapports de la commission. La septième édition faut-il le rappeler, a été organisée à Brazzaville en 2010. Au cours de cette com-



La Coupe de la Cémac mise en veilleuse DR

La Cémac héritier de l'Udéac

La Coupe de la Cémac visait entre autres, à vendre l'image de la sous-région mais aussi à favoriser le brassage des peuples grâce au ballon rond puis préparer la relève des équipes nationales seniors pour le maintien de leur compétitivité au niveau international. La compétition rappelle-nous-elle est née sur les cendres de la Coupe de l'Udéac. Après s'être montrée régulière pendant sept années, la coupe de l'Udéac a été elle aussi suspendue pendant treize longues années avant d'être relancée grâce à la coupe de la Cémac. La Coupe de l'Udéac a été comme celle de la Cémac lancée à Brazzaville en 1984. Lors de sa première édition le

pétition, les Diables rouges du Congo avaient remporté leur deuxième trophée en s'imposant en finale devant les Lions Indomptables du Cameroun 9-8 aux tirs au but après un score de parité d'un but partout au temps réglementaire. En dépit de la variation des dates, la compétition relancée en 2003 à Brazzaville s'organisait régulièrement et de façon tournante dans les autres villes de la sous-région.

Le Cameroun a remporté la compétition en 2003 devant la République centrafricaine 3-2. Les Lions Indomptables du Cameroun ont confirmé leur supériorité deux ans après à Libreville lors de la deuxième édition organisée en

2005 en dominant le Tchad 1-0. La Guinée équatoriale a décroché à domicile la troisième édition en 2006 en battant le Cameroun 4-2 aux tirs au but après un score de parité d'un but partout au temps réglementaire. En 2007 à N'Djamena lors de la quatrième édition, les Diables rouges ont remporté leur premier trophée de la Cémac en dominant le Gabon 1-0. En 2008 au Cameroun pour le compte de la cinquième édition, les Diables rouges se sont inclinés en finale devant les Lions Indomptables 0-3. La sixième édition organisée en 2009 à Bangui, a vu la République centrafricaine l'emporter devant la Guinée équatoriale 3-0.

Cameroun avait pris le dessus sur le Congo en finale 5-4 aux tirs au but après un score de 2-2 au temps réglementaire.

Lors de la deuxième édition organisée par le Gabon, les Panthères ont eu raison des Diables rouges 3-0. En 1986 lors de la troisième édition que la Guinée équatoriale a abritée, le Cameroun a dominé en finale le Tchad 4-1. Les Camerounais ont également dominé l'édition suivante organisée en 1987 au Tchad en l'emportant devant les Sao 1-0. En 1988 au Cameroun, le Gabon a soulevé le trophée de la cinquième édition devant le Cameroun pays hôte 1-0. Les Lions Indomptables ont ajouté un nouveau trophée à leur palmarès en 1989 à Bangui devant le Gabon avant de s'incliner à Brazzaville en finale face aux Diables rouges du Congo 1-2 lors de la 7ème édition et dernière édition de la Coupe de l'Udéac.

Sur l'ensemble des deux compétitions, le palmarès place le Cameroun largement en tête avec sept trophées suivi du Congo et du Gabon (trois trophées). La RCA, le Tchad et la Guinée équatoriale comptent chacun un trophée. Contrairement à la Cémac, la Coupe de la Cecafa qui met aux prises les nations de l'Afrique centrale (qui ne sont pas dans la zone Cémac) et de l'est, s'organise sans interruption depuis sa création en 1973. La Cosafa qui réunit les nations de l'Afrique australe et l'Uemoa pour l'Afrique de l'Ouest sont mieux vendues que la Cémac.

James Golden Eloué

CINÉMA

Le festival du « film des 18 montagnes » reporté pour 2021

Après maints ajournements liés à la crise sanitaire due au Covid-19, le commissariat général du festival du « film des 18 montagnes » s'est enfin prononcé pour la tenue de l'événement en 2021, au lieu de cette année.

Initialement prévue du 10 au 12 avril à Abidjan, en Côte d'Ivoire, la première édition du festival du « film des 18 montagnes » paraissait incertaine dès l'annonce des premiers cas positifs de Covid-19 dans la plupart des pays africains, en début mars. Et, finalement, comme de nombreux festivals, celui-ci a dû être reporté à une date ultérieure. « Nous avons préféré reporter l'événement en 2021 pour éviter tout désagrément. Le comité général du festival du film des 18 montagnes présente ses excuses à tous les festivaliers et les rassure de la faisabilité de cet événement à une date ultérieure qui reste à déterminer », a déclaré Ursula Koffi, commissaire général dudit festival, dans un communiqué.



Initié par l'association « Coeurs solidaires pour la culture », ce festival qui se veut de valoriser les œuvres cinématographiques devrait se tenir sur le thème, « La place de la femme dans les mutations sociales à travers le cinéma des coopérations Sud-Sud ». « Le festival du film des 18 montagnes est né du besoin de créer une plateforme d'expression pour les productions ivoiriennes et sous-régionales qui soient en mesure d'être un festival d'envergure comme les festivals voisins, et qui fassent la promotion de notre culture locale et de nos potentialités touristiques. A tra-

vers ce projet, nous voulons aussi mettre en valeur les œuvres issues de collaborations entre différents Etats », révélaient les organisateurs.

Pour cette première rencontre internationale prévue pour l'année prochaine, plusieurs nationalités sont attendues, parmi lesquelles la Côte d'Ivoire, pays hôte, le Congo, le Bénin, le Cameroun, le Togo, le Maroc, la France. Au programme des conférences, master class, projections cinématographiques, animations culturelles, soirée de récompense, etc.

Au total treize films sont en compétition, dont neuf de fictions, longs et courts métrages y compris, ainsi que quatre documentaires parmi lesquels « Une pour tous » du réalisateur congolais Michael Gandoh. Plusieurs fois primés depuis sa sortie en 2019, le film est un élan de cœur, d'amour et de tolérance à l'endroit des personnes atteintes de maladie mentale, communément appelées « fous/folles ».

Merveille Atipo

LIVRE

Cyriaque Kouba Nkouamoussou signe « Trahison et Chantage »

Publié en mai 2020 aux éditions Le Lys Bleu, « Trahison et Chantage » compte 128 pages. Il est le deuxième roman de Cyriaque Kouba Nkouamoussou.

Dans cet ouvrage, l'auteur relate le récit de Makaya, un jeune paysan constatant un beau matin qu'un de ses bœufs préférés n'était plus là, celui-là même qui venait toujours à sa rencontre à chaque fois qu'il passait la palissade. Pire, dix de ses cinquante moutons que comptait son troupeau manquaient, plusieurs têtes de brebis lui ont été volées, aussitôt son cœur se mit à battre très fort. Désespéré, Makaya croit qu'un complot a été conspiré contre lui par Mouaya, son beau-frère, un homme haineux. Une rivalité séculaire les opposait. Ce dernier n'a pas un passé exempt de reproches, il est constamment dans des combines. Makaya s'engage à une véritable quête, il veut à tout prix retrouver ses brebis... Mouaya réfute toutes ces accusations en le signifiant à Mouezi, sa petite soeur, femme de Makaya. Il est en liaison adultère avec Mpolo sa belle-soeur, qui se retrouve au centre d'un chantage. Mouaya monte un stratagème pour essayer de s'extirper de ce guet-apens. Malheureusement pour lui, tout cela tourne court. Excédé par ces événements rassemblant quelques irréductibles acquis à sa cause, il part en croisade contre les gens du village voisin en leur déclarant une guerre dont l'issue est incertaine avec toutes les conséquences...

Résidant en France, Cyriaque Kouba Nkouamoussou est né au Congo Brazzaville. Ingénieur-agronome, il est l'auteur de l'ouvrage « Royan, l'enfance volée » publié aux éditions Edilivre en 2019.

Rosalie Bindika

